

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1921)

Heft: 6

Nachruf: Victor Gottofrey †

Autor: Clément, Charles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liste des candidats 1921.

La liste des candidats complète ne peut pas être publiée, puisque nous n'avons reçu que celle de la section de Zurich. Nous publierons dans le prochain numéro, qui sera remis à nos membres avant l'Assemblée générale, la liste des candidats, si les indications des noms et des qualifications des candidats nous arriveront à temps.

Victor Gottofrey †

Section vaudoise. Qu'il me soit permis, maintenant que quelque temps s'est écoulé depuis sa mort, de dire ce que fut pour nous Victor Gottofrey, Gotto comme nous l'appelions.

Le moment est en effet venu de connaître la perte faite en la personne de ce si pur artiste.*)

Victor Gottofrey fut avant toutes choses un admirable dessinateur — de la lignée et à vrai dire le plus pur descendant d'un Rodolphe Töpffer. Non qu'il fût incapable d'aborder l'œuvre picturale, mais il n'y fut jamais sur son vrai terrain.

Tout jeune il avait commencé à dessiner, incapable dès la petite école de s'intéresser à quoi que ce fût d'autre. A vingt ans, sortant d'un apprentissage de dessinateur architecte, il donna d'un coup une série de dessins aquarelles — qui sont restés pour lui insurpassables. Il était arrivé d'emblée à une expression très pure et très personnelle, sans aucune préparation ni étude préalables.

C'était alors la vie humble des banlieues mélancoliques, des petits métiers; les avenues aux grands arbres élevés comme des palmes dans l'air attendri. Du coup il atteignait une pureté de style et d'expression qui l'assit une fois pour toutes dans la sympathie attentive des amis de l'Art chez nous (du reste peu nombreux, il faut le dire). Aimé de tous pour son esprit charmant, sa modestie, il fut encouragé et nous avons pu voir en lui l'aurore d'un grand artiste. Les années passèrent. Gotto accumulait les croquis, s'enrichissait formidablement d'impressions plus profondes. Sa sensibilité mystique et tendre communiait avec les «humbles gens» des

*) Victor Gottofrey est né à Echallens, de père vaudois, mère française, en 1891. Ces parents vinrent à Lausanne où il fréquenta le collège cantonal; il fit, ensuite, un apprentissage de dessinateur architecte chez Monsieur Yost à Lausanne. Il décida bientôt de marcher seul dans sa vocation: la peinture. Il est mort à la clinique de la Source, le 12 décembre 1920.

faubourgs — ouvriers à la casquette sur l'oreille, petits bourgeois bedonnants au chapeau melon bonhomique. Ce fut l'époque où on pouvait le voir, dans la brume des soirs d'automne, suivre, son carnet à la main, l'honnête petit âne qui va, trainant un tonneau plein d'odeurs, récolter les «lavures».

Combien de cahiers a-t-il alors rempli de ces admirables croquis de chevaux aux genoux gonflés, aux paturons déformés, abrutis et les yeux vides? Ce fut là le meilleur Gottofrey; le plus pur sentiment d'amour l'animait.

Pourtant un nouveau désir naissait en lui. La peinture commençait à le tenailler. Il voyait là le seul moyen de réalisation totale de sa vision si personnelle. Il se mit au pastel, puis à l'huile. Quelques tentatives dans cet ordre témoignent toujours d'une poésie intense, mais le métier lui était encore bien difficile. Il s'y acharnait, fournissant un effort que ses nerfs fragiles ne purent pas supporter sans danger. Des périodes de désespoir se firent alors de plus en plus nombreuses. C'est que déjà la maladie, qui ne l'avait pas épargné dès sa prime jeunesse, désagrégeait sa volonté. Et lorsqu'il me disait son «il ne faut pas se forcer... il faut attendre que ça vienne...» je sentais l'angoisse de son doute.

Dès cette époque sa vie ne fut qu'un long calvaire. Pourtant il collabora encore à quelques journaux illustrés: l'Arbalète (dont il fut l'un des fondateurs) lui doit ses meilleures pages. Mais cette activité le laissait insatisfait.

Le dénouement arriva brusquement. A la suite d'une crise atroce et après dix jours de souffrances supportées en catholique ayant conservé la plus pure, la plus naïve confiance, il est mort le 12 décembre 1920.

Ce fut une des plus nobles victimes de l'Art et notre pays n'en connut point de si touchante.

Nous qui fûmes ses amis, qui avons été les témoins de ses luttes avec un destin féroce, il ne nous reste qu'à réunir les innombrables feuillets qu'il a couverts de son inlassable imagination, pour qu'enfin le public suisse prenne contact avec celui qui avait si bien senti l'esprit particulier de notre pays romand.

En effet Victor Gottofrey a incarné cet esprit fait d'ironie attendrie, mesuré, souvent moralisateur qui est celui de nos contrées. Et à ce titre là il restera inoubliable parce qu'il est entré profondément dans notre cœur.

Le cadre de ce journal nous interdit plus de détails sur l'homme, qui fut dans la vie de tous les jours, une mine inépuisable de richesses de toutes sortes. Ce sera le sujet d'autres études plus compétentes.

Charles Clément, pour la Section vaudoise.

CONCOURS

Concours Calame. La Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts de Genève propose pour ce concours un tableau de paysage ayant pour sujet: *Impression d'Eté* (avec ou sans figures).

Sont admis à concourir les artistes suisses, quel que soit leur domicile, et les artistes étrangers domiciliés dans le canton de Genève.

Les tableaux et reproductions devront être remis sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 19 novembre 1921. Une somme de fr. 1600.— sera mise à la disposition du jury pour récompenser le concours.

A demander les conditions détaillées de la Classe des Beaux-Arts, Genève.

Concours Diday. Il est proposé un tableau ayant pour sujet: *La Danse.*

Sont admis à concourir les artistes résidant à Genève, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, et les Genevois établis en Suisse ou à l'étranger.

Les tableaux encadrés et les reproductions devront être remis sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 20 novembre 1922.

Une somme de fr. 1800.— sera mise à la disposition du jury pour récompenser le concours.

Les conditions détaillées sont à retirer de la Classe des Beaux-Arts, Genève.

Prix Louisa Harvey-Tourte-Wessel 1921—1922. En vue de décerner ce prix, la Société des Arts organise une exposition de portraits à laquelle pourront prendre part tous les citoyens genevois peintres désireux de concourir.

Tout procédé de peinture sera admis. Les œuvres envoyées devront être strictement des portraits et non pas simplement des études d'après nature. Elles seront encadrées et devront parvenir sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 8 janvier 1922.

Une somme de fr. 1000.— sera mise à la disposition du jury pour récompenser l'auteur du meilleur portrait. Toutefois, la Société se réserve le cas échéant, le droit de récompenser deux artistes de mérite égal.